

Le représentant des habitants donne lecture du texte suivant :

De vertegenwoordiger van de inwoners geeft lezing van de volgende tekst :

Nous voudrions vous interroger sur la venue de Pieter De Crem, ministre fédéral CD&V de l'intérieur, dans notre commune le 22 mai dernier, sur le renforcement de la pression policière qui s'en est suivie (dans un climat déjà largement tendu autour des violences policières à Anderlecht) ainsi que sur les conséquences parlementaires actuelles.

En effet, dans la soirée du vendredi 10 avril, Adil est mort, percuté par une voiture de police banalisée à la hauteur du quai de l'Industrie. Cet homicide s'inscrit dans un contexte de violences policières renforcées par une application zélée de la réglementation « Covid » durant le confinement. Alors qu'une policière danse avec les habitants de Woluwe-Saint-Lambert ou que le bourgmestre de Uccle autorise une fête de rue, les jeunes d'Anderlecht témoignent de harcèlements constants de la part de policiers à leur rencontre. La mort du jeune Adil s'inscrit dans ce contexte de contrôles policiers plus nombreux et arbitraires. Avant la « Covid-19 », les jeunes des quartiers populaires issus du croissant pauvres bruxellois faisaient déjà l'objet d'un profilage racial largement documenté. Avec la « Covid-19 », les jeunes témoignent subir un nombre excessif de contrôles d'identité, recevoir des amendes qu'ils jugent arbitraires, être l'objet d'injures raciste, de violences physiques et de menaces de représailles. Ils font aussi part de leur inquiétude face au manque de protection et des gestes barrière de la part de la police.

Les violences racistes commises par des policiers sont quotidiennes et la zone de police « Midi » a été à plusieurs reprises accusés. On se souvient des deux policières de la brigade canine qui avaient été écartées fin octobre 2018 après des comportements racistes et xénophobes lors d'une patrouille à Cureghem. L'enquête disciplinaire montrerait que des propos racistes et xénophobes seraient également tenus dans d'autres quartiers, comme sur le square Albert, à Clemenceau ou sur la place du Conseil. En mai 2018, l'ancien responsable de la brigade canine de la zone « Midi » fait l'objet de plusieurs plaintes pour racisme et antisémitisme. Les policiers plaignants font aussi état de propos racistes à l'égard des habitants issus de l'immigration post-coloniale qui sont insultés de "bougnoles" ou encore contre les homosexuels. Le commissaire incriminé n'avait pas été condamné mais simplement déplacé le temps d'une enquête interne. En 2013, c'était un inspecteur principal de la police locale de Bruxelles « Midi » qui avait été condamné pour violence raciale (l'inspecteur principal était poursuivi par le parquet pour coups et blessures avec des motifs racistes dans deux affaires différentes). Ce ne sont là que quelques-uns des cas les plus médiatisés parce qu'il y a eu des procédures internes mais, ne nous y trompons pas, nous avons ici affaire à un problème endémique. C'est d'ailleurs ce qu'a montré le documentaire de la RTBF consacré au harcèlement au sein de la police. La réalité de terrain indique que, dans la plus part des cas, les jeunes n'osent pas porter plainte.

Avec le lock-down cette situation s'est encore aggravée : présence sur le terrain de policiers non bruxellois venus de l'extérieur pour « rétablir l'ordre sur Anderlecht » (le policier qui a tué Adil venait d'Alost), c'est-à-dire de policiers qui se comportent comme des cow-boys, qui ont une représentation extrêmement discriminatoire des jeunes des quartiers populaires d'Anderlecht. Dans les suites du meurtre d'Adil, de l'enquête du quotidien « De Morgen », de la colère des jeunes de Cureghem, et des contrôles abusifs, la question des violences policières est devenue un enjeu de débat public. Aujourd'hui après la mise à mort de George Floyd par des policiers à Minneapolis et l'insurrection en

cours qui a pris sur les braises de trop nombreuses et trop massives violences et crimes policiers impunis, un nombre important de nos concitoyens ont pris conscience du fléau que représente l'impunité. De son côté, Le bourgmestre de Bruxelles-ville a en effet dû recevoir des jeunes des Marolles qui se plaignaient également de contrôles abusifs et de violences racistes. Vous avez vous-même soutenu la mise en place d'un panneau commémoratif pour Adil. Depuis, un juge d'instruction a été chargé par le parquet de Bruxelles afin d'enquêter sur l'accident du chef d'homicide involontaire. Vous avez vous-même déclaré : « J'ai bien dit à la famille que je me portais garant du caractère indépendant et impartial de cette enquête (...) Tant les jeunes, que la famille, que tous les habitants en attendent les résultats. »

Depuis, on sent dans le chef de certains syndicats de police que cette remise en cause publique des violences policières passe mal. Un article de « La Capital » du 2 mai dernier intitulé « Adil: voici pourquoi la version policière est plausible ! » reprend sans distance critique la thèse policière d'un simple accident et prétend dévoiler les « premiers résultats de l'enquête ». L'avocat des policiers a lui été jusqu'à porter plainte contre Adil, comme s'il s'agissait de continuer à le persécuter par-delà sa mort. Le Secrétaire d'État bruxellois Pascal Smet avait d'ailleurs remis en question l'approche de la police dans un tweet qui avait choqué certains syndicats de police.

C'est dans ce contexte qu'il faut comprendre la diffusion mercredi 20 mai en soirée par le Syndicat libre de la Fonction publique (SLFP) d'une vidéo d'une arrestation ayant eu lieu à Anderlecht. Il faut regarder cette vidéo qui montre que la qualification « d'agression » et « d'actes graves » pourrait être inversée : les images montrent le prévenu plaqué au sol que des passants tentent de libérer en faisant usage d'une forme de non-violence active.

S'il s'était agi d'une action de « Greenpeace » réalisée par des jeunes blancs on aurait tenu une toute autre discussion. Mais il se fait qu'il s'agit ici d'une intervention qui a eu lieu dans un quartier populaire d'Anderlecht et ce seul fait semble permettre une surenchère qu'il faut bien qualifier de raciste. Le policier était d'ailleurs de son propre aveu de retour au travail dès le lendemain. La question qui se pose ici n'est pas celle de la légitimité de cette arrestation mais de l'utilisation par le « SLFP-Police » de cette vidéo à des fins de propagande et les réactions qui en ont suivi. En effet, comment se fait-il qu'une arrestation de ce type devienne un sujet prioritaire au journal télévisé et entraîne une descente du ministre de l'intérieur Pieter De Crem sur le terrain pour « ramener l'ordre à Anderlecht » comme s'il y avait eu une émeute ou une prise d'otage ? Nous sommes très inquiets de cette pente autoritaire et désirons mieux comprendre ce qui la rendue possible. D'autant plus que l'opération du « SLFP-Police » et de Pieter De Crem ne s'est pas arrêtée là puisque depuis au sein de la Chambre, comme l'a rappelée la parlementaire Sarah Schiltz, des auditions au sujet des « violences contre les policiers » ont été demandé par l'extrême-droite, suivi par d'autres partis comme le CD&V, la NVA, l'Open VLD mais aussi semble-t-il le PS. Le Vlaams Belang peut ainsi dérouler sa stratégie de stigmatisation des populations issues des quartiers populaires d'Anderlecht avec le soutien de bien trop de partis dit démocratiques. Il semble que la venue de Pieter De Crem à Anderlecht ait largement préparé ce travail. Depuis, alors que l'ONU s'apprête à ouvrir une commission internationale indépendante sur les violences policières aux États-Unis et en Europe, et que le président du Parlement européen vient d'écrire à la Première Ministre réclamant des « mesures immédiates » à la suite des violences policières à l'encontre de la députée européenne, Pieter De Crem a passé un cap supplémentaire en accusant directement « La Ligue des Droits Humains » d'être une « organisation criminelle ».

Nous comprenons bien que le rôle du bourgmestre est de défendre le travail de la police mais comment se fait-il que nous soyons passé si rapidement d'un fait divers, somme toute banal (qui n'est en soit représentatif que de lui-même et des enjeux de grande pauvreté), à un renforcement de la présence de policiers fédéraux sur le territoire de la commune qui ne feront qu'accroître les violences policières. Nous pensons, monsieur le bourgmestre, que vous avez été victime d'une double manipulation : à la fois du « SLFP-Police » et du ministre De Crem qui en a profité pour répéter son intention de fusionner les différentes zones de police dans une zone de police unique. Au lendemain du Nouvel-An, Pieter De Crem avait déjà rappelé qu' « une zone de police unifiée à Bruxelles est la seule solution, avec une unité de commandement permettant de prendre en compte et mieux préparer la situation, ainsi que les formations de personnel adéquates ». Il avait alors précisé que « le point sera en tous les cas sur la table de la formation du prochain gouvernement ». Vous n'êtes pas sans savoir que des partis comme le CD&V, la NVA ou l'open-VLD revendiquent régulièrement la fusion des zones de police bruxelloises, ainsi que la fusion des communes de la Région-Capitale, sur le modèle anversois. Et vous n'ignorez pas non plus que cette fusion sert l'agenda d'une prise de contrôle des institutions bruxelloises. Nous sommes donc très inquiets des déclarations de Pieter De Crem à l'issue de sa venue sur notre commune et devant ce qui s'apparente à une tentative de mise sous tutelle.

Nous savons que le renforcement de policiers fédéraux qui ne connaissent rien des réalités de notre commune ne fera qu'aggraver les violences policières à l'encontre des jeunes de la commune, violences causées par une impunité qui est déjà bien trop inquiétante dans l'état actuel de la situation. Nous avons la triste impression que vous y avez été contraint et forcé. Nous avons appris également que nous n'avions pas le droit de porter au vote du Conseil une quelconque résolution, c'est pourquoi nous demandons au Conseil de la poser dans un agenda proche.

A. CRESPIN

Je remercie les habitants pour leur interpellation et je souhaite commenter cela car je suis aussi membre du Conseil de Police. Récemment, nous avons discuté de certains problèmes récurrents de la police comme des histoires de racisme et de sexisme, comme le reportage de la RTBF l'a montré. Nous sommes face à de réels problèmes qu'il faut reconnaître. Le fait d'interpeller confirme que la situation s'est dégradée, notamment depuis le confinement. Il y a un manque de confiance de la population dans les quartiers d'Anderlecht. Il faut aussi reconnaître que le racisme, le sexisme et le harcèlement ne sont pas spécifiques à la police ; c'est plutôt un problème structurel de la société. Il faut donc aussi agir à ce niveau-là. En ce qui concerne la police, il en va d'agents de la fonction publique qui peuvent faire usage de la force. En tant que citoyen, il est important de pouvoir avoir un regard et de pouvoir avoir un certain contrôle de cet usage de la force, certainement lorsqu'il y a des pratique racistes comme le contrôle au faciès, etc. Certaines idées pourraient être mises en place pour améliorer le climat entre la population et la police, ce qui est soutenu par le PTB. Je souhaite également aborder la possibilité de filmer des agents de police lors d'une intervention ou d'une arrestation. J'ai été surpris que le Chef de Corps mettait en doute le fait, du moins, il disait qu'il faut pouvoir juger lorsque l'on peut filmer un agent ou pas. Le groupe PTB souhaite mettre en avant le fait qu'on peut filmer un agent de police en toute circonstance. L'utilisation des images est une autre chose, mais le fait de pouvoir filmer un policier est important et peut diminuer l'immunité. Deux choses importantes sur le long terme : quelle police souhaitons-nous ? Une police d'intervention ou une police de proximité avec des agents plus disponibles, en vélo ou à pied, pas uniquement en voiture, et qui connaissent mieux les gens. Aussi, les agents de

police, plus encore que le reste de la population, doivent être sensibilisés à la prévention du racisme, du harcèlement et du sexisme. Le groupe PTB condamne les faits du 20 mai lors desquels des policiers ont reçus des coups et ont été malmenés en intervention, ce qui n'est pas acceptable, même s'il y a tout un contexte concernant l'utilisation des images de l'intervention.

Monsieur le Bourgmestre-Président

Je ne vais pas commenter les diverses polémiques par rapport à des cas individuels que vous avez soulevés car cela relève du Conseil de police, ainsi que des organes de police qui existent pour cela. Vous avez vous même cité l'une ou l'autre sanction, c'est donc la preuve que ces organes fonctionnent. Je regrette les amalgames sur le domicile de nos agents. Il n'y a effectivement pas que des Anderlechtois à la police, comme il n'y a pas que des Anderlechtois dans l'enseignement. Heureusement, tant pour les uns que pour les autres, que nous pouvons compter sur des renforts extérieurs pour faire fonctionner notre service public. Ce qui me semble important, outre l'origine des policiers, c'est de savoir qu'ils sont stables dans notre zone et qu'ils s'y impliquent. Vous avez parlé du décès tragique du jeune Adil à la famille duquel j'ai promis une enquête impartiale ; c'est d'ailleurs pour cela qu'elle est effectuée par la police judiciaire fédérale et non zonale. Je ne fait pas d'arbitrage entre les articles du « Morgen » et ceux de « La Capitale », je pense que c'est l'honneur de l'état de droit que de respecter les procédures et de ne pas fonder son opinion personnelle sur les articles de presse, surtout lorsqu'ils sont contradictoires. Par rapport à ce qui fonde votre interpellation et l'action qui a dégénéré et dont les images ont été utilisées par un syndicat policier, j'ai envie de dire plusieurs choses. D'abord dire avec force que cette interpellation se place dans le cadre d'une instruction que j'avais moi même donnée à la police parce que nous recevions de plus en plus de plaintes de commerçants du côté de la « Porte d'Anderlecht » qui se plaignaient du nombre croissant de vols. Oui, j'ai donné instruction à la police d'essayer d'arrêter et d'identifier les personnes qui se faisaient les auteurs de ces larcins. Que voit-on sur les images ? J'y vois un extraordinaire self-control des forces de police car plusieurs personnes tombent sur la patrouille en action. J'ai trouvé les agents remarquables de calme. Je ne pense pas que l'on puisse, dans ce cadre-là, parler de violences policières. Vous parlez de l'émotion médiatique. Je ne suis pas responsable de la ligne éditoriale des différents journaux ni de la politique du SLFP-Police. Je ne commenterai donc pas cette pratique qui a été mise en place par le SLFP-Police et qui se développe, c'est-à-dire filmer les interventions et de les mettre sur les réseaux sociaux pour montrer la réalité. Ce n'est pas à moi de justifier l'attitude d'un syndicat. L'émotion née de cette interpellation qui a mal tournée a fait en sorte que le Ministre de l'Intérieur m'a appelé pour voir comment cela se déroulait. J'ai profité de son appel pour lui proposer que nous nous réunissions. Cette rencontre a été pour moi l'occasion de rappeler le sous-financement structurel des zones de police. La norme qui fonde le financement fédéral à nos zones de police date de 1997, lorsque nous avions 100.000 habitants à Anderlecht alors qu'en 2020, nous en avons 120.000, soit une augmentation de 20%. Par contre, nous n'avons pas un policier de plus du côté du fédéral. L'autre thème de la réunion était précisément un échange au sujet des « body cams » pour lesquelles nous avons discuté du cadre légal car je suis également un grand partisan de cette technique qui permet d'objectiver les choses et de ne pas donner la détention à l'une ou l'autre partie, mais d'avoir quelque chose qui soit objectif et qui filme l'ensemble de la scène. Le Ministre a promis, dans le cadre de la réflexion sur le cadre légal, de faire peut-être d'Anderlecht une zone-pilote pour le développement de cette méthodologie. Concrètement, depuis quinze jours maintenant, il y a une vingtaine d'hommes et de femmes en plus sur le terrain, en provenance de la police fédérale. J'ajoute que c'est la première fois qu'une zone qui se plaint de son sous-financement obtient ce renfort-là. Ils sont intégrés dans le dispositif local, accompagnés de personnels connaissant le terrain. I

ne faut pas faire de caricature car il y a une forte demande des habitants pour plus de sécurité. Pour l'avenir, j'ai dit pas de caricature, il n'y a pas qu'une police mais plusieurs types de police qui ont tous leur utilité. Dans ces types de police, il y a celle de proximité et c'est sur cette police-là que nous souhaitons pouvoir fonder le développement de la zone « Midi ». Peu importe que l'agent vienne d'Arlon ou l'Alost, tout ce qu'il faut c'est qu'ils aiment leur métier et leur zone, s'y trouvent bien, soient formés et qu'ils restent longtemps sur le terrain dont ils connaîtront les différents acteurs. C'est toute notre ambition.